



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 20

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} la *ministre* WOWCHUK propose la première lecture du projet de loi 19 — *Loi sur le Conseil du développement agroalimentaire et rural/The Agri-Food and Rural Development Council Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. PENNER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager la levée temporaire des restrictions routières dans les régions de la municipalité rurale de Piney qui ont été touchées par la tempête et de considérer d'offrir de l'aide à cette municipalité et aux propriétaires de résidences en ce qui a trait aux efforts de nettoyage et de remise en état. (D. Gerardy, D. Hrynyk, G. Desorcy et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager de chercher des explications sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas essayé de résoudre le problème du Fonds Crocus en 2001. (V. Thompson, J. Townsend, G. Nicol et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} KORZENIOWSKI, M. MURRAY, M^{mes} BRICK et DRIEDGER ainsi que M. NEVAKSHONOFF font des déclarations de député.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M. CUMMINGS formule un grief.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 11 — *Loi sur la limitation des frais de chauffage en hiver/The Winter Heating Cost Control Act*.

Le débat se poursuit.

MM. JHA, EICHLER, REID, DYCK et REIMER interviennent. L'Assemblée accorde à M. DERKACH le droit de parole pour la reprise du débat.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SMITH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. NEVAKSHONOFF intervient. L'Assemblée accorde à M. DYCK le droit de parole pour la reprise du débat.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* LEMIEUX voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur la voirie et le transport/The Highways and Transportation Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. FAURSCHOU ainsi que M^{me} TAILLIEU interviennent. L'Assemblée accorde à M. DYCK le droit de parole pour la reprise du débat.

M. le *ministre* STRUTHERS propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses/The Dangerous Goods Handling and Transportation Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* STRUTHERS intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes